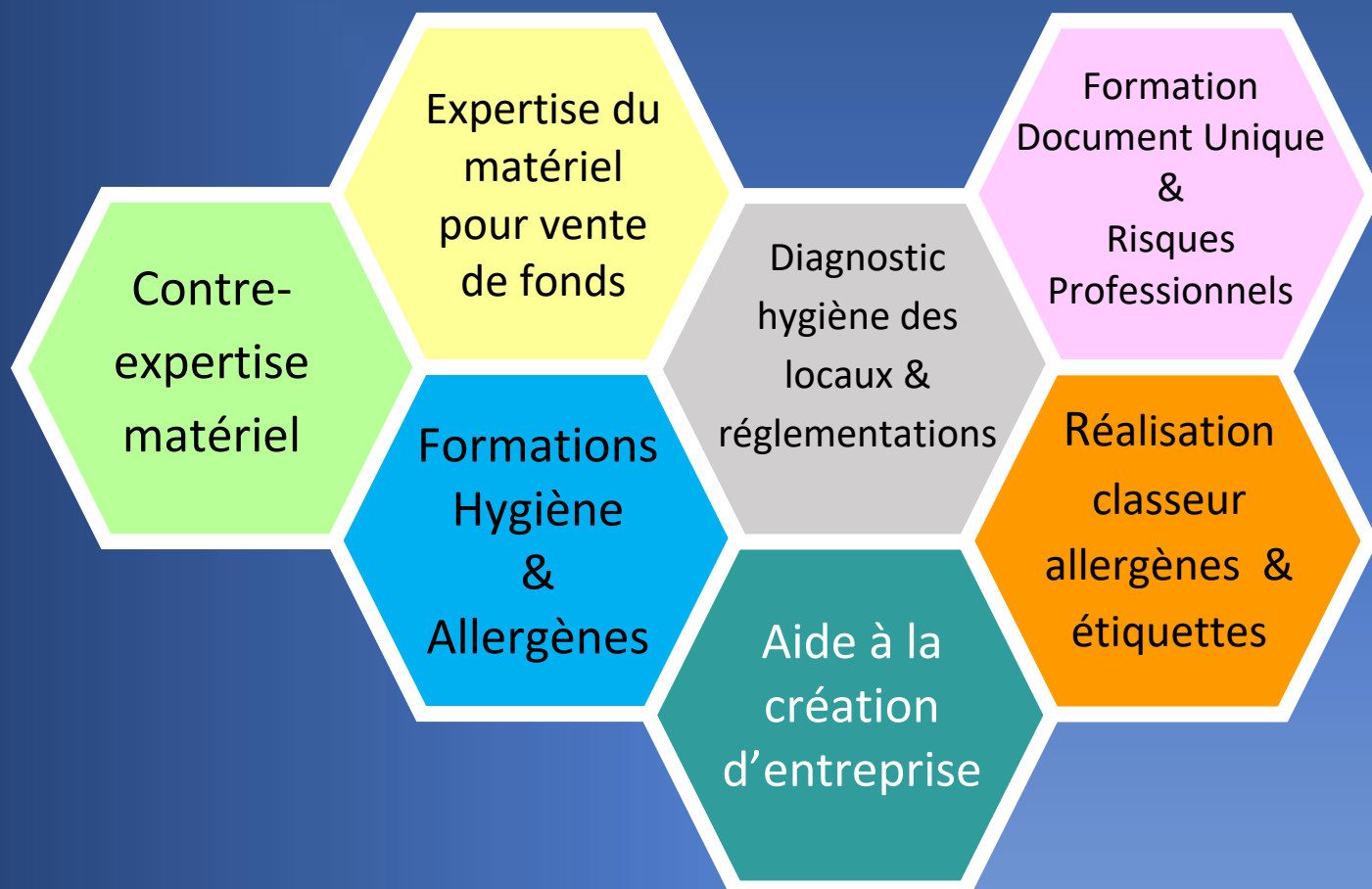


SVERIAL.FR

Pour accompagner vos projets



S O V E R I A L

7, Quai d' Anjou - 75004 Paris – Tél. 07.61.14.80.00

Adresse mail : soverial@boulangerie75.org

SIRET : 52930057600012 APE : 7112B

Présentation

SOVERIAL c'est 20 années d'expérience en **hygiène alimentaire et en risques professionnels** et plus de 10 ans dans **l'expertise du matériel**, au service de la boulangerie artisanale. Cette société est enregistrée par la DIRECCTE comme **IPRP sécurité et technique en boulangerie** et a été mandatée par le tribunal de commerce de Bobigny en tant qu'experte dans un litige de matériel lors d'une vente de fonds de boulangerie. Tous nos points de contrôles pour les expertises, diagnostics et formations sont fondés sur les textes réglementaires.

Expertise du matériel pour vente de fonds

- Éviter les litiges avec l'acheteur
- Permettre à l'acheteur de prendre connaissance de façon approfondie de son futur matériel (ou futurs équipements) et d'anticiper les investissements à venir.
- L'état d'usure, le dysfonctionnement et les sécurités sont vérifiés (pétrins, enceintes réfrigérées...)
- Faire un point sur les contrôles périodiques (porte automatique, installation gaz frigorifique, extincteurs)



Paris Île de France	Île de France à la zone rouge (carte fin de doc)	Au-delà de la zone rouge	Province TGV
630 euros HT	720 euros HT	720 euros +30 cts du Km+péage	830 euros HT+ frais réels

Contre-expertise matériel

- Pour s'assurer que les réparations prévues ont été réalisées.



Paris Île de France	Île de France à la zone rouge (carte fin de doc)	Au-delà de la zone rouge	Province TGV
450 euros HT	620 euros HT	620 euros +30 cts du Km+péage	730 euros HT+ frais réels

Formations Hygiène & Allergènes

- Répondent à la demande des services de l'état.
- Prises en charge par vos OPCO (dans la limite de vos fonds de formation disponibles).
- Aide au montage de dossier à la réalisation du dossier de prise en charge
- Remise des documents : relevés de températures, plan de nettoyage, affiches de rappels à la réglementation, classeur allergènes...

Tarif à partir d'une journée :



Paris Île de France	Île de France à la zone rouge (carte fin de doc)	Au-delà de la zone rouge	Province TGV
1000 euros HT	1200 euros HT	1200 euros +30 cts du Km+péage	1200 euros HT+ frais réels
<i>Formation annulée si absence de prise en charge. Remise de 300 euros HT pour les formations réalisées sans dossier de prise en charge.</i>			

Il permet d'évaluer ou de conseiller de façon précise sur :

- Les règles qui doivent être appliquées (avant un passage des services d'état).
- Vos locaux (conception, agencement, choix des matériaux...).
- Vos équipements (système de lavage de mains, qualité de l'air, eaux usées, la capacité de froid, conception des vestiaires...).
- Vos pratiques liées à l'hygiène (traçabilité, relevés de températures, bonnes pratiques...).
- La réglementation magasin (allergènes, affichage prix du pain, produits préemballés/vrac...).
- Le rapport est rédigé avec des axes d'améliorations possibles.



Paris Île de France	Île de France à la zone rouge (carte fin de doc)	Au-delà de la zone rouge	Province TGV
630 euros HT	720 euros HT	720 euros +30 cts du Km+péage	830 euros HT+ frais réels

Formation Document Unique & Risques Professionnels

- La réglementation actuelle.
- Les différents risques liés à votre métier
- Accompagnement pour le plan d'intervention avec l'aide de solutions à la prise de décision (Solutions **PTI** boulanger (Protection Travailleur Isolé), oreillette anti-somnolence pour les trajets retour en voiture, masque FFP2...)
- Affichage obligatoire et de prévention fournis (Affichage Obligatoire, interdiction de fumer, sol glissant, posture pour charge lourde...).

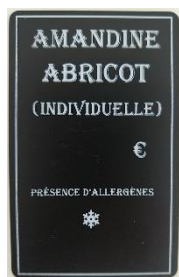
Tarif à partir d'une journée :



Paris Île de France	Île de France à la zone rouge (carte fin de doc)	Au-delà de la zone rouge	Province TGV
1000 euros HT	1200 euros HT	1200 euros +30 cts du Km+péage	1200 euros HT+ frais réels

Réalisation classeur allergènes & étiquettes

- *Étiquettes de prix réalisées sur-mesure avec plastique de qualité type « carte bancaire ».*
- *Espace libre pour changer le prix à convenance.*
- *Réalisation du classeur allergènes.*
- *Affiches « Prix du pain » fournies.*
- *Autres affichages obligatoires (caméra, interdiction de fumer...).*



Paris Île de France	Île de France à la zone rouge (carte fin de doc)	Au-delà de la zone rouge	Province TGV
750 euros HT	840 euros HT	840 euros +30 cts du Km+péage	840 euros HT+ frais réels

Classeur allergènes et création de la base de données pour l'impression + création sur-mesure des étiquettes adaptées à votre magasin + impression (jusqu'à 250 étiquettes maxi et 1 euro HT par étiquette supplémentaire) + livraison à domicile des étiquettes + conseil pour fixation. Pour la réalisation d'étiquettes gérée à distance sans déplacement, base de données informatique (Excel) des produits à compléter soi-même et livraison à domicile : 2€00 HT l'étiquette avec un minimum de 200 étiquettes.

Permet d'échanger de façon neutre avec un professionnel sur :

Aide à la création d'entreprise

- *Choix d'implantation des machines.*
- *Conseil pour l'équipement (évacuation, bac à graisse, extraction, groupes déportés, prises d'air neuf...).*
- *Aménagement des locaux (flux des produits, du personnel...)*
- *Respect des réglementations (ouverture avec moustiquaires, double porte pour les toilettes, norme matériaux incendie ...).*
- *Recherche de solutions (documentations, contacts, réglementations, fournisseurs...).*



Paris Île de France	Île de France à la zone rouge (carte fin de doc)	Au-delà de la zone rouge	Province TGV
650 euros HT	770 euros HT	770 euros +30 cts du Km+péage	830 euros HT+ frais réels

Il est toujours possible de contacter SOVERIAL pour obtenir gratuitement une documentation ou un conseil sur un sujet technique ou réglementaire.

Informations tarifaires

- Carte avec la limite signalée en rouge pour les tarifs hors Ile de France.
- Il est possible de créer des prestations sur mesure en associant diverses réglementations pour auditer intégralement une boulangerie (hygiène, code de la consommation, code du travail, règlements hygiène départementaux), ou former un responsable de site...
- Le règlement se fait le jour de la prestation.
- Remise de 30% sur les prestations supplémentaires réalisées le jour même.

